



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)

[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf AVRIL à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, BROSSÉ Auriane, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, HAUTIN Bertrand, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DESROCHERS Brenda, MORIN Didier

Absents :

Excusés :

Madame BELLEIL Camille a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
02 Avril 2026	
Date d'affichage	
03 avril 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	19

#### Objet : DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS GIENNOIS (SMPG)

Situé en Région Centre - Val de Loire, à l'extrémité Sud-Est du Département du Loiret, le Pays du Giennois se trouve limitrophe de trois départements appartenant à deux régions différentes :

- le Cher, au Sud : Région Centre-Val de Loire,
- l'Yonne et la Nièvre, à l'Est : Région Bourgogne.

Il occupe une position intermédiaire entre la Vallée de la Loire et la Sologne : Sud du Gâtinais, Nord du Berry et Ouest de la Puisaye.

A 150 km au Sud de Paris, le Pays du Giennois regroupe 31 communes sur 2 communautés de communes : CC Berry Loire Puisaye et CC Giennoises.

Il représente environ 45.825 habitants répartis sur un territoire structuré autour des villes de Gien, Briare et de Châtillon sur Loire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du Syndicat Mixte du Pays du Giennois, que la commission de travail est constituée de représentants, membres du Pays, et qu'il convient, en conséquence de désigner un Délégué Titulaire et son suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- Délégué Titulaire : Jacky HECQUET
  - o Son suppléant : Emmanuel LEMAIRE

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL :

☞ **Désigne Monsieur Jacky HECQUET**, Délégué Titulaire, et Monsieur Emmanuel LEMAIRE, Délégué suppléant, pour représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte du Pays du Giennois.

La secrétaire de Séance,

Camille BELLEIL

Le Maire,

Jacky HECQUET

